seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT

seine&marne 77
LE DÉPARTEMENT

COLLÉGIENS, TRAVAUX

UN NOUVEAU RÉFECTOIRE AU COLLÈGE LE GRAND PARC À CESSON

Le nouveau réfectoire du collège Le Grand Parc à Cesson

Commencés en septembre 2017, les travaux de la demi-pension du collège Le Grand Parc à Cesson sont à présent terminés. Son inauguration, prévue le lundi 9 novembre 2020, a été annulée en raison de la crise sanitaire et du confinement actuel.

Créé le: 9/11/2020
- Mis à jour le : 9/11/2020

De meilleures conditions de vie

La réussite scolaire et personnelle des jeunes seine-et-marnais représente une priorité du Département. Pour of frir de meilleures conditions de vie et de travail à la communauté éducative et aux collégiens de l'établissement Le Grand Parc, il a été décidé de reconstruire une demi-pension plus spacieuse et plus moderne, et de réutiliser les locaux vacants pour d'autres besoins liés au fonctionnement du collège.

Initialement situé au 1er étage, le réfectoire a été déplacé au rez-de-chaussée pour obtenir une surface de 200 m². Par ailleurs, des travaux de désamiantage ont été réalisés dans ce collège construit en 1976. Aussi, d'autre s opérations ont été réalisées : l'établissement a été mis aux normes d'accessibilités pour les personnes handic apées et le réfectoire est maintenant doté d'une isolation thermique pour améliorer la performance énergétique . D'ailleurs, le projet s'inscrit pleinement dans une politique engagée en faveur de la transition énergétique.

PERSPECTIVES DU PROJET

+

seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT
URL de la page : https://seine-et-marne.fr/fr/actualites/un-nouveau-refectoire-au-college-le-grand-parc-cesson

seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT

CHIFFRES CLES

11
M€

C'est le montant de l'opération

200
m²

C'est la surface du nouveau réfectoire

Un projet en accord avec la charte « construction bois »

Fin 2015, le Département a signé une charte en faveur de la construction bois, matériau écologique et renouvel able, qui permet de construire des bâtiments sains, économes et durables.
Cette charte « bois construction publique exemplaire »(http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/Le-7-octobre-les-acteurs-publics-s,542), élaborée par la Région d'Ile-de-France, a été signée par des maîtres d'ouvrage publics et des bailleurs sociaux d'Île-de-France. L'opération d'extension / réhabilitation de la demi-pension du collège Le Grand Parc à Cesson est un projet sur lequel le Département s'était engagé à respecter les objectifs de cette charte. C omment ? Ajouter au minimum 25 dm³ de bois par m² de surface plancher. Mais, le volume bois mis en œuvre pour le collège Le Grand Parc va au-delà de cette exigence, puisqu'il s'élève à 37,7 dm³/m².

APRÈS LES TRAVAUX

+

seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT
URL de la page : https://seine-et-marne.fr/fr/actualites/un-nouveau-refectoire-au-college-le-grand-parc-cesson